

MASTER 2 URBANISME ET AMENAGEMENT / PROJET

· MASTER 2 URBANISME ET AMENAGEMENT / PROJET

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticien.nes et des chercheur.euses dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques ainsi que l'ampleur

Présentation

Le master Urbanisme et Aménagement forme des praticien.nes et des chercheur.euses dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement et de la gestion de la ville et des territoires. L'urgence des enjeux environnementaux et énergétiques ainsi que l'ampleur des mutations sociales, économiques et politiques posent de nombreux défis pour nos villes. Formés au croisement de savoirs multiples liant action et « mise en projet » des connaissances, les urbanistes et aménageur.euses cherchent à répondre à ces enjeux. Ils doivent à cette fin conjuguer connaissances et savoir-faire issues des sciences du territoire (géographie, histoire, économie, ...) et des sciences de l'action (science politique, sociologie de l'action, droit, ...).

L'urbanisme et l'aménagement se caractérisent par un lien étroit entre la formation, les milieux professionnels de l'intervention territoriale et la recherche académique relevant des études urbaines et territoriales. Le master Urbanisme et Aménagement propose une formation qui associe les pratiques professionnelles et les savoirs scientifiques. Cela se traduit par une attention constante à la mise en situation professionnelle des étudiant.es, à travers des stages, ateliers, commandes professionnelles, apprentissage. Ainsi, le master forme des praticien.nes réflexifs.ives et des chercheur.euses à la hauteur des défis que pose le devenir de nos villes et territoires.

Le parcours de master 2 Urbanisme et Aménagement : Projet constitue une spécialisation dans le champ spécifique de la production matérielle et de l'aménagement de la ville et des territoires : programmation, conception, montage et conduite opérationnelle des projets urbains et des opérations d'aménagement.

Spécificités

Infos clés et site web

Lieu de la formation

Institut d'Urbanisme de Lyon
(Centre Berthelot) - Campus
Berges Du Rhône - Ecole
Nationale

Public

Niveau(x) de recrutement

· BAC+4

Public ciblé

Connaissances et compétences affirmées dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, des politiques urbaines et/ou de la planification territoriale

Responsable(s) de la formation

[Paul BOINO](#)

Contact secrétariat

[Virginie Calvet](#), 04 78 58 65 51

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Un stage long obligatoire est prévu en deuxième semestre. Le stage commence à partir du 1er mars, pour une durée de 4 mois équivalent temps plein (environ 600 heures). Le stage est encadré par un.e tuteur.trice de la structure d'accueil et par un.e enseignant.e référent.e.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Les objectifs du parcours Projet sont de permettre aux étudiant.es de maîtriser les savoirs, savoir-faire et compétences techniques en matière de :

- Etudes préalables (diagnostics, études d'opportunité, de faisabilité, de pré-définition, ...);
- Programmation urbaine;
- Composition spatiale des projets et des espaces publics;
- Montage juridique, financier et organisationnel des opérations;
- Conduite opérationnelle des opérations d'aménagement;
- Communication, concertation et participation autour des projets urbains.
- Connaître dans une perspective pluridisciplinaire les dynamiques territoriales dans les domaines de

- Connaître les instruments et les démarches de l'aménagement et de l'urbanisme, leur fonctionnement et leurs finalités dans des contextes territoriaux (politiques, institutionnels et juridiques) différenciés et en mutation
- Connaître les jeux d'acteur.trices dans la conception et la mise en œuvre des interventions
- Connaître les métiers et les pratiques professionnelles qui contribuent à l'urbanisme et à l'aménagement

l'environnement, de l'économie, du droit, de l'histoire et de la société, et de leurs interactions

- Identifier et problématiser les enjeux territoriaux, raisonner en termes de concepts et articuler ceux-ci avec des démarches opérationnelles et d'action collective

- Connaître les conditions de réalisation et de faisabilité des projets d'urbanisme et d'aménagement
- Connaître les valeurs de l'urbanisme : intérêt général, responsabilité environnementale, prise en considération des besoins des habitant.es, etc...

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

Le parcours de master 2 Urbanisme et Aménagement : Projet prépare aux métiers de la recherche et à ceux de la conception des opérations d'aménagement (chargé.e de développement, concepteur.trice, programmeur.trice), de leur montage organisationnel, juridique et financier ainsi qu'à leur conduite opérationnelle (chargé.e d'opération, chef.fe de projet). Ces métiers relèvent de la conception urbaine (composition spatiale, projets urbains, espaces publics, ...) ; de la maîtrise d'ouvrage urbaine (programmation, pilotage, conduite des projets ; ...) et de l'urbanisme opérationnel (aménagement, montage d'opérations).

Ces métiers sont identifiés par le référentiel « métiers - compétences des urbanistes » de l'office Professionnel de Qualification des Urbanistes pour le compte du ministère de l'Équipement **sous les chapitres** :

- Conception urbaine : programmation urbaine, composition spatiale
- Production d'opération : mise en œuvre et conduite d'opérations urbaines et d'aménagement
- Production des savoirs : recherche fondamentale et appliquée, enseignement et formation.

Les contenus pédagogiques de la mention permettent aux diplômé.es d'évoluer rapidement vers des postes de responsabilité comme chef.fe de projet, responsable de pôle, directeur.trice de service, consultant.e senior. Le master Urbanisme aménagement est reconnu par la convention nationale de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU) et l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU), ce qui permet notamment aux diplômé.es d'être inscrit.es sur la liste d'aptitude à la qualification d'urbaniste.